

Les modalités d'attribution du Diplôme National du Brevet (DNB)

Séance du vendredi 6 février 2026



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Liberté
Égalité
Fraternité

Brevet.

À partir de la session 2026

RÉUSSIR
AU COLLÈGE

ÉLÈVES DE 3^e : TOUT SAVOIR SUR LE NOUVEAU BREVET

Objectifs



**MIEUX PRENDRE
EN COMPTE**
le travail et les
progrès durant
l'année de 3^e



ÉVALUER
chaque élève
au plus près
de son niveau



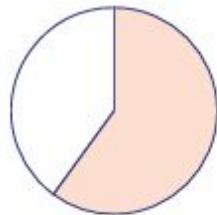
**REDONNER
TOUTE SA
VALEUR**
au diplôme

CE QUI CHANGE EN 2026

Répartition entre contrôle continu et épreuves terminales

La moyenne finale est établie
comme suit :

40%
pour le
contrôle
continu



60%
pour les
épreuves
terminales

Calcul du contrôle continu

Le contrôle continu correspond à la **moyenne*** des moyennes annuelles de toutes les matières **obligatoires de 3^e** (coefficients 1 pour chacune d'entre elles).

Si un élève a suivi une option, les **points supérieurs à 10/20 de la moyenne obtenue sont ajoutés à la somme des moyennes du contrôle continu**, sans que la moyenne finale puisse dépasser 20/20.

* Si des problèmes d'assiduité devaient empêcher la constitution de cette moyenne annuelle, les professeurs peuvent, le cas échéant, proposer une évaluation de remplacement.



- Pour obtenir le brevet, l'élève doit avoir **une moyenne finale au moins égale à 10/20**.
Le brevet n'est pas obligatoire pour le passage en seconde, qui continue d'être décidé en conseil de classe.



Plus d'infos sur
education.gouv.fr

LES ÉPREUVES TERMINALES

MATIÈRE	DURÉE	COEF.	CONTENU
 Français	3 h	2	<p>1^{re} partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Exercices à partir d'un texte littéraire (compréhension et compétences d'interprétation, grammaire, compétences linguistiques) Dictée <p>2^{de} partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rédaction
 Mathématiques	2 h	2	<p>1^{re} partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Exercices sur les automatismes, sans calculatrice <p>2^{de} partie :</p> <ul style="list-style-type: none"> Exercices de résolution de problèmes et de raisonnement
 Histoire-géographie et enseignement moral et civique (EMC)	2 h	1,5 (histoire-géo) 0,5 (EMC*)	<ul style="list-style-type: none"> Analyse et compréhension de documents et de cartes, développement construit Mobilisation des compétences de l'enseignement moral et civique
 Sciences	1 h	2	<ul style="list-style-type: none"> Exercices portant sur deux des trois disciplines suivantes : physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie
 Épreuve orale	15 min. si entretien individuel 25 min. si entretien collectif	2	<ul style="list-style-type: none"> Présentation d'un projet mené en histoire des arts ou dans le cadre d'un enseignement pratique interdisciplinaire (EPI) ou de l'un des parcours éducatifs Évaluation de la qualité de l'expression orale

* Depuis juin 2025, le brevet est restructuré avec des notes séparées pour l'histoire-géographie et l'enseignement moral et civique (EMC), mais les deux matières restent regroupées au sein de la même épreuve d'une durée de deux heures.

Tous les élèves en situation de handicap peuvent bénéficier d'aménagements pour passer les examens.



Les notes obtenues à chaque épreuve permettent de constituer la **moyenne des épreuves terminales**.

GRILLE DES MENTIONS

ASSEZ BIEN
pour une
moyenne au
moins égale
à 12/20

BIEN
pour une
moyenne au
moins égale
à 14/20

TRÈS BIEN
pour une
moyenne au
moins égale
à 16/20

**TRÈS BIEN avec les
félicitations du jury**
pour une moyenne
au moins égale
à 18/20

Les demandes d'aménagement pour les élèves en situation de handicap:

La plateforme AMEX, les familles ont été informées.

Référente : Mme Chloé Bastide

Les dates à retenir au lycée Victor Hugo:

Brevet blanc 2: entre le 30 mars et le 3 avril

L'épreuve orale: du 11 au 15 mai

Les épreuves terminales:

- *Jeudi 18 juin, 8h30 - 11h45:* *DNB, Français*
- *Jeudi 18 juin, 14h - 16h:* *DNB, Mathématiques*
- *Vendredi 19 juin, 9h30 - 11h30:* *DNB, Histoire-Géo, EMC*
- *Vendredi 19 juin, 11h45-12h45 :* *DNB Sciences*

Résultats: date non publiée.

Les procédures d'orientation en fin de troisième

A l'issue de la classe de 3°, les possibilités d'orientation sont :

- la **2de générale** et technologique ou 2de sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR);
- la 2de professionnelle ou 1re année de brevet national des métiers d'art (BNMA);
- la 1re année de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) ou de certificat d'aptitude professionnelle agricole (CAPA).

Le lycée V. Hugo offre la 2nde Générale.

Important : Si déménagement en France, prévenir les professeurs principaux et/ou la direction pour accomplir les formalités de réinscription en France.

La fiche dialogue

Au deuxième trimestre, l'élève et ses représentants légaux formulent leur(s) intention(s) d'orientation.

Le conseil de classe répond : « favorable », « défavorable » ou « réservé ».

- **Vendredi 6 février: distribution des fiches dialogue**
- **Retour des fiches dialogue: avant le vendredi 13 février**

La fiche dialogue

Au troisième trimestre, l'élève et ses représentants légaux formulent le(s) choix définitif(s) d'orientation.

- **Nouvel Aller / Retour de la fiche dialogue**

Le conseil de classe répond positivement ou négativement: il s'agit de proposition(s) d'orientation.

Si proposition conforme: le chef d'établissement confirme la décision.

Si proposition du conseil de classe non conforme : le chef d'établissement reçoit l'élève et ses représentants légaux et notifie une décision d'orientation définitive à l'issue de l'entretien.

Si désaccord de la famille : commission d'appel à Tunis présidée par le Conseil Culturel.

Merci pour votre participation.

شكراً لمشاركةكم.

Thank you for your participation.